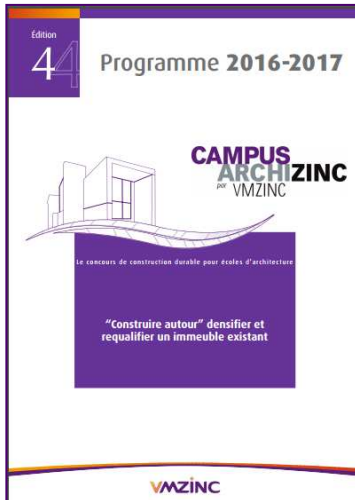


**LA 4^{ÈME} ÉDITION DU CONCOURS CAMPUS ARCHIZINC PAR VMZINC[®] EST LANCÉE :
« CONSTRUIRE AUTOUR - DENSIFIER ET REQUALIFIER UN IMMEUBLE EXISTANT »**



Le concours bisannuel CAMPUS ARCHIZINC PAR VMZINC[®] est devenu, au fil des années, un événement incontournable pour les étudiants européens en école d'architecture. Pour cette 4^{ème} édition, lancée en octobre dernier, les participants devront « **construire autour** », **en densifiant et requalifiant durablement un immeuble de logements collectifs dans le pays et la ville de leur choix**. L'enveloppe (façade et toiture) de leur projet sera **recouverte au minimum de 50 % de solutions VMZINC[®]**. Ce programme, qui s'inscrit dans la continuité du concours organisé en 2014/2015, conjugue les enjeux de l'étalement urbain et de la construction durable.

Comment concentrer l'habitat en préservant l'existant, en encourageant la construction durable et la diversité architecturale, sociale et programmatique ? Les propositions intégreront des réponses environnementales concrètes à travers quatre thématiques : l'énergie, les matériaux, la gestion de l'eau et la biodiversité. Les étudiants, qui souhaitent concourir, sont invités à télécharger le **dossier d'inscription sur le site www.campus-archizinc.com**. Ils devront **remettre leur dossier au plus tard le 12 juin 2017**.

■ DES RÉPONSES À LA DENSIFICATION SOUMISES À UN JURY D'EXPERTS INTERNATIONAUX

L'immeuble sélectionné devra dater des années 1950 à 1970 et être composé de 5 à 12 étages, majoritairement des logements collectifs sociaux. Les candidats travailleront sur l'amélioration du confort thermique des habitants et la **création d'espaces privés ou communs** grâce aux procédés :

- **de surélévation,**
- **d'extension latérale,**
- **d'évidement de certains étages.**

Le Jury, composé d'architectes et d'enseignants de renommée internationale, s'appuiera sur quatre critères d'évaluation pour départager les projets : **la réflexion éco-conception, l'innovation dans l'utilisation du zinc, la qualité architecturale et l'intégration urbaine du projet, la présentation des éléments constitutifs du dossier de candidature**. Afin d'encourager les candidats, une dotation de 5 000 € sera répartie par le Jury auprès des équipes lauréates. Une brochure, consacrée aux résultats du concours CAMPUS ARCHIZINC, sera également réalisée et diffusée par les équipes VMZINC[®].

INFORMATIONS PRATIQUES	
Début des inscriptions	Octobre 2016
Date limite de remise des dossiers	12 juin 2017
Délibération	Septembre 2017
Remise des prix	Octobre 2017

VISUELS DISPONIBLES SUR SIMPLE DEMANDE AU SERVICE DE PRESSE :

CABINET VERLEY

DJAMÉLA BOUABDALLAH et CAROLINE RANSON
djamela@cabinet-verley.com et caroline@cabinet-verley.com
 Tél. : 01 47 60 22 62 - www.cabinet-verley.com